

Conditions Générales de Vente

Actualisées AB 08 2023

Désignation

Le CFA LEVAVASSEUR est un organisme de formation par apprentissage. Son siège social se situe au 6 rue Boyer de la Giroday — SAINTE CLOTILDE. Le CFA LEVAVASSEUR dispense majoritairement des formations éligibles au RNCP de niveau V et VI, de longue durée sur la région Réunion. En collaboration avec une entreprise partenaire, le CFA LEVAVASSEUR conçoit des formations conformément aux besoins du client.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- ✓ **Client**: toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès du CFA LEVAVASSEUR,
- ✓ **Apprenant** : la personne physique qui participe à une formation,
- ✓ CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous,
- ✓ OPCO : les Opérateurs de Compétence

Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par le CFA LEVAVASSEUR pour le compte d'un Client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client.

Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et toutes taxes comprises. Le règlement du prix de la formation est à effectuer en cours de formation (trimestre), sans escompte à l'ordre du CFA.

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le Client retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » au CFA LEVAVASSEUR. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par le CFA LEVAVASSEUR au Client. Si l'accord de prise en charge du Client ne parvient pas au CFA LEVAVASSEUR au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, le CFA LEVAVASSEUR se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation d'un Apprenant ou de facturer la totalité des frais de formation au Client.

Horaires et accueil

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures

Les formations se déroulent du lundi au vendredi de 07h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Les locaux du CFA LEVAVASSEUR accueillent les Apprenants du lundi au jeudi de 07h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, 16h30 le vendredi.

Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés au CFA LEVAVASSEUR sont pris en compte. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. Le CFA LEVAVASSEUR peut alors proposer à l'Apprenant de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, une convention est adressée par le CFA LEVAVASSEUR au Client. Cet exemplaire doit être retourné daté, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » au CFA LEVAVASSEUR par tout moyen à la convenance du Client : courrier postal, mail.

A l'issue de la formation, le CFA LEVAVASSEUR remet une attestation de formation à l'Apprenant. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, le CFA LEVAVASSEUR lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné dela facture.

Une attestation de présence pour chaque Apprenant peut être fournie au Client, à sa demande.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, le CFA LEVAVASSEUR est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis- à-vis de ses Clients ou de ses Apprenants.

Le CFA LEVAVASSEUR ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Apprenant en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un reponsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes au CFA LEVAVASSEUR, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable du CFA LEVAVASSEUR.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisé par le CFA LEVAVASSEUR pour assurer les formations ou remisaux Apprenant constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre, le Client et l'Apprenant s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformertout ou partie de ces documents, sans un accord exprès du CFA LEVAVASSEUR. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et l'Apprenant en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réserve le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

Le CFA LEVAVASSEUR, le Client et l'Apprenant s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par le CFA LEVAVASSEUR au Client. Le CFA LEVAVASSEUR s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Apprenants.

Cependant, le Client accepte d'être cité par le CFA LEVAVASSEUR comme client de ses formations. A cet effet, le Client autorise le CFA LEVAVASSEUR à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Apprenant que :

- Des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre du CFA LEVAVASSEUR.
- Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'Apprenant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.

En particulier, le CFA LEVAVASSEUR conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis de l'Apprenant, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Enfin, le CFA LEVAVASSEUR s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et le CFA LEVAVASSEUR à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, le tribunal administratif de SAINT DENIS sera le seul compétent pour régler le litige.